

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 6 décembre 1977

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1407)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES FINANCES

PROPOSITION DE BAISSÉ DE LA TAXE FÉDÉRALE DE VENTE— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire urgente. Le taux actuel de chômage qui est de 8.4 p. 100 ajouté au taux d'inflation de 8.8 p. 100 donne un indice de gêne économique de 17.2 p. 100. Étant donné la détérioration soutenue de notre rendement économique, je propose, appuyé par le député de Meadow Lake (M. Cadieu):

Que la Chambre charge le gouvernement d'examiner la question de savoir s'il convient d'abaisser immédiatement et sensiblement les taxes fédérales de vente sur les biens durables de consommation fabriqués au Canada, ce qui ferait baisser les prix et augmenter le nombre d'emplois disponibles au Canada.

M. l'Orateur: Pour présenter cette motion, il faut le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE—DEMANDE DE MESURES DE CRÉATION D'EMPLOIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) aurait dit que les Canadiens «sont des enfants gâtés qui vivent au-dessus de leurs moyens», ajoutant que ce dont ils ont besoin, c'est d'un «bon coup de pied quelque part», mais plus de 1.3 million de Canadiens qui sont en chômage veulent du travail et non pas des aumônes ou de l'assurance-chômage. Je propose donc, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre convienne que ce dont le ministre de l'Emploi et de l'Immigration en particulier, et le gouvernement en général, ont grand besoin de la part des Canadiens, c'est d'un magistral coup de pied, pas n'importe où mais au derrière, afin qu'ils se décident enfin à créer des emplois pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

LE CHÔMAGE—DEMANDE D'ACCÈS À L'ENREGISTREMENT ET À LA TRANSCRIPTION DES PROPOS TENUS PAR LE MINISTRE DE L'EMPLOI À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement pour proposer une motion similaire à celle du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) au sujet de la situation tragique de l'emploi au Canada. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) a fait un certain nombre d'observations devant un groupe de «nouveaux» libéraux à l'Université d'Ottawa; il aurait notamment dit que les Canadiens avaient besoin d'un «coup de pied quelque part» et qu'ils «vivent au-dessus de leurs moyens». Comme la plupart des Canadiens aimeraient apprécier tout le contexte des observations du ministre afin de voir à quel point le gouvernement actuel est sans cœur en se lavant les mains de l'état actuel de notre économie comme si ce n'était pas sa faute mais celle de quelqu'un d'autre, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Emploi et de l'Immigration de mettre à la disposition de quiconque en fera la demande un enregistrement et une transcription de propos qu'il a tenus le week-end dernier à l'Université d'Ottawa.

M. l'Orateur: On ne peut présenter une telle motion qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

ON PROPOSE QUE DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES SOIENT AFFECTÉS À LA FORMATION DES ÉTUDIANTS DANS LA RÉGION DE LA SARRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que le budget pour le cours de formation académique des adultes du Centre de main-d'œuvre du Canada dans la région de La Sarre est épuisé et qu'une soixantaine d'étudiants seront privés de cours du mois de février 1978 à septembre 1978, je propose, appuyé par le député de Villeneuve (M. Caouette):